

Le 3septembre 2020

**Rentrée scolaire 2020/2021 :**

**Visite d’Hervé Morin au lycée / CFA La Châtaigneraie**

A l’occasion de la rentrée scolaire, Hervé Morin s’est rendu le 3 septembre au lycée / CFA La Châtaigneraie du Mesnil-Esnard (76) et a visité les aménagements financés par la Région dont l’aménagement des ateliers et des salles de cours en câblage et en bornes Wifi, l’extension de l’atelier métallerie, la mise en place d’une ligne de production 4.0 avec robot collaboratif, chariot robotisé … La participation régionale s’élève à 764 911 €.

Hervé Morin a présenté les principaux enjeux et actions de la Région concernant les jeunes Normands pour cette rentrée.

L’orientation et l’information sur les métiers, nouvelle compétence de la Région, est assurée par l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers. Elle s’adresse à tous les Normands, quel que soit leur âge et leur situation, et a pour objectif de leur permettre de réaliser leurs ambitions et leurs projets professionnels.

Son rôle est de proposer à chacun des réponses personnalisées pour l’aider, dans son parcours d’orientation, et à trouver le métier qui lui convient et la formation adéquate.

Ainsi, les missions de l’Agence de l’orientation s’articulent autour de :

- L’information et le conseil des Normands dans leur projet d’orientation ;

- L’engagement aux côtés des entreprises pour faire connaitre leur métier et leur perspective ;

- La formation, la coordination et l’outillage des professionnels de l’orientation et de l’éducation.

L’agence de l’orientation a pour mission également de contribuer par son rôle d’information sur les métiers à la féminisation des voies de formation professionnelle.

La Région soutient les initiatives des jeunes Normands via Atouts Normandie, avec un volet scolaire et un volet loisir. Elle est prête à accompagner avec le concours des Autorités académiques tous les lycées qui souhaiteront adopter les livres numériques. Enfin, plus de 6 000 lycéens et 2 500 apprentis bénéficieront cette année encore d’une action de sensibilisation et de responsabilisation dans leurs usages numériques dans le cadre du dispositif « Education aux Ecrans ».

Face aux difficultés d’insertion dans l’emploi des jeunes diplômés au regard du contexte économique, la Région, en complément des actions initiées par l’Etat, financera 2 000 stages rémunérés en entreprises au profit de jeunes diplômés en 2020. Cette initiative permettra de consolider les compétences et l’employabilité des jeunes normands avant d’accéder à leur premier emploi.

**Les aides à l’enseignement privé**

Lors de cette visite, Hervé Morin a aussi rappelé les aides de fonctionnement et d’investissement que la Région apporte à l’enseignement privé.

*« Ces subventions traduisent la volonté de la Région de mener une politique dynamique et équitable en faveur des enfants scolarisés dans l’ensemble des lycées normands privés sous contrat ; ces derniers participant au service public de l’éducation »* déclare Hervé Morin.

**Le forfait d’externat** est déterminé à partir d’une analyse du compte administratif et du principe d’égalité de traitement régissant le financement des dépenses de fonctionnement d’externat des lycées publics et privés sous contrat. Il est aussi évalué suivant le classement des élèves par typologie de formation dans chaque établissement. En 2020, le forfait d’externat pour le lycée La Châtaigneraie s’élève à 912 049 €.

**Le Fonds Social Régional** :pour faire face aux dépenses liées à la scolarité de leur enfant, les familles en difficulté financière peuvent faire appel au Fonds Social Régional. Cette aide intervient en complément du Fonds Social Lycéen et prend en charge les frais d’hébergement, de restauration, de transport et les livres scolaires des lycéens, élèves de BTS ou de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles des établissements publics ou privés.

Le dispositif a été étendu par la Région aux établissements de l’Académie de Rouen depuis la rentrée scolaire 2018/2019.

**Les investissements immobiliers**

La Région a pour but de contribuer à un environnement pédagogique de qualité dans l’intérêt des élèves. Elle réserve son intervention financière aux investissements immobiliers, construction, agrandissement, restructuration, s’inscrivant dans le respect de la carte des formations et les subventionne à hauteur de 50 % du coût des travaux TTC, hors études préalables.

**Les équipements pédagogiques**

La Région subventionne des équipements pédagogiques rendus nécessaires à la création, au développement et à la transformation de sections pédagogiques en les subventionnant à hauteur de 50 % de leur coût TTC.

**Les infrastructures informatiques**

Le câblage informatique des locaux des établissements, hors achat d’ordinateurs, est également subventionné à hauteur de 50 % du coût TTC.

**Les Garanties d’emprunt**

**La Région apporte sa garantie aux emprunts souscrits par les établissements d’enseignement privé, et ce à hauteur de 50 % du montant de l’emprunt.**

**Le campus la Châtaigneraie** accueille 1 352 élèves dont 755 lycéens. Il est composé d’un lycée général, technologique, d’un lycée professionnel, d’un CFA de la réparation automobile, d’un CFAI, Pôle formation des industries technologiques Rouen-Dieppe et d’un Centre de formation continue. Les formations professionnelles dispensées au sein du lycée ont une dominante industrielle et bâtiments.

Dans le cadre du Lycée du Futur et du Programme Régional d’Actions Educatives, le lycée a participé pour l’année scolaire 2018-2019 aux programmes suivants : les Rencontres Normandes du Développement Durable / Walk the Global walk, à la démocratisation des pratiques nautiques, à Entreprendre Pour Apprendre et Lycéens et apprentis au cinéma.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr